

EXPORT EUROPE

Fonds Commun de Placement Relevant de la directive européenne 2014/91/UE

Rapport Annuel 2020/2021





EXPORT EUROPE

OPCVM

Relevant de la directive européenne 2014/91/UE

ACTIONS DES PAYS DE L'UNION EUROPEENNE

RAPPORT ANNUEL DE GESTION 30/09/2021

- I - CARACTERISTIQUES

▶ OPC d'OPC : inférieur à 10% de l'actif net

▶ Objectif et politique d'investissement :

La classification AMF du Fonds est : Actions des pays de l'union européenne

L'OPCVM a pour objectif de rechercher une performance supérieure à celle de l'indice EuroStoxx 50 DNR, sur la durée de placement recommandée, grâce à une gestion discrétionnaire d'un portefeuille exposé aux marchés actions européens en profitant du dynamisme des sociétés exportatrices ou fortement implantées en dehors de l'Europe, et grâce à une dimension extra-financière de type « Best in Class ».

EXPORT EUROPE est un fonds ISR et à ce titre applique la stratégie suivante pour 90% minimum de son portefeuille. La stratégie de sélection de titres consiste à être investi dans des sociétés présentant un profil répondant à différents critères financiers et qualitatifs prenant simultanément en compte les 3 critères ESG (environnementaux, sociaux et gouvernance). Après avoir effectué une analyse fondamentale de l'entreprise, la réalisation d'une analyse extra-financière permet de sélectionner les valeurs éligibles au portefeuille. Ainsi, la gestion applique un filtre dit ISR, pour prendre en compte la capacité des entreprises à intégrer dans leur choix de développement les critères ESG.

L'OPCVM est éligible au Plan d'Epargne en Actions (PEA) et est investi à hauteur de 75% minimum dans des actions de sociétés de l'Union Européenne éligibles. La répartition des investissements par pays varie selon les choix discrétionnaires de la gestion. L'OPCVM pourra investir à hauteur de 10% maximum en titres de créance et instruments du marché monétaire, et/ou en parts ou actions d'OPCVM et FIA.

La gestion pourra utiliser des instruments financiers à terme sur actions et sur indices en couverture de l'exposition au risque actions, pour ajuster l'exposition ou en substitution d'une détention de titres. Les engagements hors bilan de l'OPCVM sont limités à 100% de l'actif. L'exposition au risque de change et aux risques de marché hors de l'Union Européenne sera accessoire. L'indice EuroStoxx 50 dividendes nets réinvestis est l'indicateur de comparaison de l'OPCVM.

Les revenus nets de l'OPCVM sont intégralement investis.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours ouvrés avant 11h30 ; ce rachat sera alors exécuté sur la base de la prochaine valeur liquidative.

Durée de placement recommandée : 5 ans.

► Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Compte tenu de l'orientation du FCP, l'investisseur s'expose à un certain nombre de risques, dont les principaux sont détaillés ci-dessous.

Risque de perte en capital : l'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie de capital et peut donc ne pas retrouver son capital initialement investi.

<u>Risque actions</u>: l'OPCVM peut, à tout moment, être exposé aux variations de cours affectant les marchés actions. Une baisse des marchés actions peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

<u>Risque de change</u> : l'OPCVM peut être exposé au risque de change proportionnellement à la partie de l'actif net investie hors de la zone euro non couverte contre ce risque, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

<u>Risque discrétionnaire</u> : le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des actions et des différents marchés. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les actions et les marchés les plus performants.

<u>Risque de taux</u> : il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations de taux d'intérêt. En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des produits investis en taux fixe peut baisser et faire baisser la valeur liquidative de l'OPCVM.

<u>Risque de crédit</u>: l'OPCVM peut être exposé au risque de crédit sur les émetteurs privés ou publics. En cas de dégradation de leur situation ou de leur défaillance, la valeur des titres de créance peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

<u>Risque de contrepartie</u>: l'OPCVM pouvant avoir recours à des instruments financiers négociés de gré à gré (titres de créance), il existe un risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de l'OPCVM.

Risque en matière de durabilité : il s'agit du risque lié à un évènement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

- II - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER ET POLITIQUE DE GESTION

Ce fonds investit sur les grands leaders exportateurs européens.

Nous avons sur ce fonds un biais qualité en investissant sur des sociétés leaders exportatrices dont le management est de qualité et la structure financière solide. En outre ce fonds est ISR.

Nous privilégions les secteurs suivants :

L'alimentation et la boisson : Pernod et Nestlé.

Les biens de consommation (ingrédients) comme DSM et Kerry Group.

Le luxe avec Hermès et LVMH.

Les valeurs cosmétiques comme L'Oréal.

La pharmacie est représentée par des valeurs grosses capitalisations comme Astra Zeneca et Sanofi. Dans le secteur santé nous avons aussi Essilor, BioMérieux et Qiagen.

La technologie est un secteur surpondéré avec des valeurs comme Cap Gemini, SAP, ASML et Dassault Systèmes. Infineon a été ajouté en cours de période.

Nous sommes sous pondérés sur le secteur automobile. Nous conservons Michelin. Nous avons acheté Stellantis sur l'exercice écoulé.

Nous sommes exposés sur les valeurs chimiques avec les gaz industriels comme Linde, Air Liquide. Dans la Chimie nous avons Covestro (valeur allemande achetée sur l'exercice).

Nous avons vendu Arkema en revanche en début d'année.

Nous sommes également présents sur les valeurs de biens d'équipement (gestion de l'énergie) avec Legrand et Schneider.

Nous avons acheté Safran en fin de période.

Dans le pétrole nous avons gardé notre sous pondération en conservant néanmoins Total.

Nous sommes absents (de par la philosophie du fonds investi sur les valeurs exportatrices) de certains secteurs comme la finance (banque et assurance), la distribution et les services aux collectivités ou les télécoms.

Sur l'exercice, EXPORT EUROPE réalise une performance de +26,51% pour les parts Palatine et C&M Finance, et de +25,50% pour la part Palatine R, l'indicateur de référence (Stoxx Europe 50 dividendes nets réinvestis) affichant une performance de +25,20%.

Les performances passées du FCP ne préjugent pas de ses performances futures.

Depuis février 2020, la crise sanitaire liée au Covid-19 a déclenché une tempête boursière inédite, qui a été renforcée par l'arrêt volontaire, progressif mais généralisé de pans entiers de l'économie mondiale par le biais du confinement des populations.

Il est particulièrement difficile de prévoir les marchés dans les prochaines semaines ou mois, et sans doute resteront-ils très volatils au gré des évolutions sanitaires et des nouvelles économiques.

- III - INFORMATION SUR LES TECHNIQUES DE GESTION DE PORTEFEUILLE

- ✓ Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace de portefeuille ;
- √ Identité des contreparties à ces techniques ;
- ✓ Type et montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie ;
- ✓ Revenus découlant de ces techniques pour l'exercice comptable et frais opérationnels directs et indirects occasionnés.

Sur l'exercice 2020/2021, le FCP n'a pas eu recours à ces techniques.

- IV - INFORMATION SUR LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET LA REUTILISATION (SFTR)

✓ Informations générales : Montant des titres et matières premières prêtés

Montant des actifs engagés

- ✓ Données sur la concentration ;
- ✓ Données d'opérations agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Données sur la réutilisation des garanties (collatéral) ;
- ✓ Conservation des garanties reçues par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Conservation des garanties fournies par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global.

<u>Sur l'exercice 2020-2021, l'OPC n'a pas eu recours à ce type d'opérations relevant de la réglementation SFTR.</u>

- V - INFORMATIONS D'ORDRE DEONTOLOGIQUE

Exercice des droits de vote :

La société de gestion a défini dans son document « politique de vote » ses principes d'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus par les OPCVM qu'elle gère.

Les principes de notre politique de vote visent à promouvoir la valorisation à long terme de nos investissements et à encourager le respect et la mise en application des meilleures pratiques de gouvernance et de déontologie professionnelle.

Ainsi, PALATINE ASSET MANAGEMENT adhère aux grands principes de l'AFG en matière de gouvernement d'entreprise :

- « une action, une voix »,
- une assemblée générale favorisant la démocratie actionnariale.
- un conseil d'administration indépendant et efficace,
- des rémunérations adaptées, transparentes et régulièrement soumises au vote de l'assemblée générale.
- l'opposition aux dispositifs anti-OPA.

La participation au vote s'exerce en suivant les recommandations formulées par le « proxy advisor » ISS :

✓ systématiquement pour les sociétés françaises composant l'indice SBF 120, pour les sociétés composant l'actif des OPC labellisés ISR, pour les sociétés françaises dont le seuil de détention consolidé est supérieur à 0,50% de la capitalisation boursière de chaque société et enfin pour les sociétés étrangères détenues ayant une capitalisation boursière supérieure à 10 M€.

✓ ponctuellement dans tous les autres cas afin d'exprimer un vote de soutien ou manifester un désaccord, ou en cas de difficultés faisant courir un risque important aux actionnaires.

Les droits de vote ne sont pas exercés dans les cas suivants :

- ✓ Ils concernent toutes les sociétés détenues en dessous des seuils fixés, et les pays à POA (Power Of Attorney) où la procédure de vote exige des surcoûts financiers.
- ✓ La société de gestion ne pratiquant pas, sauf cas exceptionnel, de cession temporaire d'actions, elle n'est pas concernée par les conséquences juridiques des cessions temporaires de titres.

Les documents de Palatine Asset management sur la Politique de vote et le rapport annuel sur l'exercice des droits de vote sont disponibles sur le site internet www.palatine-am.com rubrique A propos/Réglementation.

Ils peuvent également être adressés gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse suivante : Palatine Asset Management – 42, rue d'Anjou – 75382 PARIS Cedex 08.

Commission de mouvements :

La commission de mouvements, facturée le cas échéant à l'OPCVM à l'occasion d'une opération portant sur un instrument financier est intégralement reversée à la société de gestion.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires :

Les intermédiaires financiers sont sélectionnés dans le respect des principes de « best execution » sur la base d'une approche multi - critères faisant l'objet d'une grille d'évaluation spécifique :

- Tarification - Confidentialité

- Qualité de l'exécution - Organisation de réunions avec les émetteurs

Qualité des analyses
 Qualité du back – office
 Qualité du conseil
 Traitement des litiges

- Capacité à intervenir dans des situations spéciales

Certains intermédiaires peuvent être privilégiés de manière plus systématique en fonction de leur spécialisation sur certains marchés ou sur certaines valeurs.

Un Comité semestriel encadre la sélection des intermédiaires, l'évaluation de l'adéquation de la qualité des services offerts, et analyse les statistiques d'activité et le volume de courtage.

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires et le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation de Palatine Asset Management pour l'ensemble des transactions sur actions réalisées au cours de l'exercice 2020 sont disponibles sur le site www.palatine-am.com rubrique A propos/Réglementation.

PRISE EN COMPTE DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE (ESG) ANNEXE ESG : Reporting article 173 de la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV)

1) Déploiement de la démarche ESG au sein de la société de gestion (Art. D. 533-16-1 II-1°) (Art. D. 533-16-1 II-5°)

L'investissement responsable est un axe stratégique de développement pour PALATINE ASSET MANAGEMENT qui s'est engagée depuis de nombreuses années à intégrer les enjeux Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) dans la gestion de certains de ses OPC. PALATINE AM est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UN PRI) et a adopté pour l'ensemble de ses gestions ouvertes une politique d'intégration des risques de durabilité dans les décisions d'investissement.

Toutes les informations concernant l'article 173 de la loi Transition Energétique pour la Croissance Verte et relatives à la société de gestion PALATINE AM sont à retrouver dans un document spécifique accessible à l'adresse suivante : www.palatine-am.com .

- 2) Déploiement au niveau du fonds.
- a) Prise en compte de critères ESG (Art. D. 533-16-1 II-2° a, b, c, d) (Art. D. 533-16-1 III et de critères liés au changement climatique (Art. D. 533-16-1 III-1°, 3°, 4° 5°) par le fonds

Ce fonds applique les listes d'exclusion de PALATINE AM : sociétés impliquées dans la production et/ou commercialisation des armes controversées, sociétés fortement exposées au charbon ou développant de nouveaux projets charbon.

b) Politique de vote et engagement (Art. D. 533-16-1 II-2° d ii et iii)

Se référer au document ad-hoc mis en ligne sur le site internet de la société.

Risque global du FCP

La société de gestion utilise pour calculer le risque global du FCP la méthode du calcul de l'engagement telle que définie aux articles 411-74, 411-75 et 411-76 du règlement général de l'AMF, et par l'instruction AMF n° 2011-15.

Mention sur les rémunérations :

La rémunération variable est composée en règle générale de 70 % de critères quantitatifs et de 30 % de critères qualitatifs. Ces éléments qualitatifs prennent notamment en compte : le management, le travail en équipe (présence et participation aux comités, qualité du travail en binôme et avec le reste de l'équipe), le partage de l'information, la participation à la réussite collective, la transparence, les intérêts des clients et la capacité à nouer une relation de confiance avec eux, le respect des processus de décisions d'investissement et plus particulièrement l'intégration des risques en matière de durabilité.

La rémunération variable peut être modifiée selon les risques pris et la rentabilité de la société de gestion. Le pourcentage appliqué pourra être différent selon les fonctions et les résultats de chaque collaborateur. La réduction de la rémunération variable sera significative en cas de pertes de la société, ou d'une prise de risques passés et futurs jugée excessive et inacceptable. Elle pourra aller jusqu'à la suppression totale de la rémunération variable. Les risques visés comprennent principalement les risques pris en matière de gestion, le risque de contrepartie, le risque de nonconformité, une insuffisance en matière de contrôle, de connaissance des clients, des pratiques visant à s'éloigner de la réglementation.

Pour l'exercice 2020, le montant total des rémunérations versées par Palatine Asset Management à son personnel (31 personnes concernées au cours de l'exercice) représente 2 907 K€, et se décompose pour 2 275 K€ au titre des rémunérations fixes et pour 632 K€ au titre des rémunérations variables.

Aucune rémunération n'est versée par l'OPC, il n'y a pas d'intéressement aux plus-values (carried interests).

Investissements éligibles au PEA

Au titre de l'exercice 2020/2021, le FCP est demeuré investi au minimum à 75% de son actif en titres éligibles au PEA, titres mentionnés aux a, b et c du 1° du l de l'article L.221-31 du code monétaire et financier

Complément d'information sur les réclamations de retenues à la source

Palatine Asset Management a eu recours aux services du cabinet TAJ pour engager les démarches de récupération de 2010 à 2015 des retenues à la source auprès de l'Allemagne et de l'Espagne. Aucun montant n'a été encaissé sur l'exercice 2020/2021 au titre de la récupération fiscale non conventionnelle.

Aucune récupération sur la période 2010-2015 n'est désormais attendue. Depuis 2015, le dépositaire CACEIS Bank fait le nécessaire au fil de l'eau.

- VI - PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE

ISIN	Designation	Туре	Date	Quantité	Montant(€)
GB00B10RZP78	UNILEVER PLC (GB)	Vente d'actions	13/01/2021	52 000	2 507 116
CH0012005267	NOVARTIS N	Vente d'actions	14/01/2021	23 800	1 815 782
DE0007164600	SAP	Achat d'actions	16/07/2021	14 000	1 767 212
CH0038863350	NESTLE NOM.	Vente d'actions	13/01/2021	18 000	1 674 082
CH0038863350	NESTLE NOM.	Vente d'actions	10/09/2021	14 500	1 520 407
CH0012032048	ROCHE HOLDING AG GENUSS	Vente d'actions	14/01/2021	5 100	1 465 035
DE0006231004	INFINEON TECHNOLOGIES N	Achat d'actions	21/04/2021	40 000	1 345 066
NL0000009538	ROYAL PHILIPS ELECTRONICS	Achat d'actions	20/01/2021	28 000	1 267 774
FR0000073272	SAFRAN	Achat d'actions	15/09/2021	12 000	1 258 159
FR0000120271	TOTAL ENERGIES	Achat d'actions	10/03/2021	30 000	1 242 258

- VII - OPERATIONS OU LE GROUPE A UN INTERET PARTICULIER

Au 30/09/2021 : - OPCVM = 1,33 % de l'actif net

-VIII - INFORMATIONS PARTICULIERES

- CHANGEMENTS INTERVENUS:

Néant.

- CHANGEMENTS A INTERVENIR SUR LE PROCHAIN EXERCICE :

Néant.

mazars

61, rue Henri Regnault La Défense 92400 COURBEVOIE France

Tél: +33 (0)1 49 97 60 00 Fax: +33 (0)1 49 97 60 01

www.mazars.fr

FCP EXPORT EUROPE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2021

FCP EXPORT EUROPE

42, rue d'Anjou 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2021

Aux porteurs de parts du FCP EXPORT EUROPE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) EXPORT EUROPE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des OPC et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte évolutif qu'en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier :
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Fait à Courbevoie, date de la signature électronique Document authentifié et daté par signature électronique

Jean-Luc MENDIELA

BILAN ACTIF AU 30/09/2021 EN EUR

	30/09/2021	30/09/2020
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	114 899 750,04	96 885 715,88
Actions et valeurs assimilées	113 373 836,04	92 284 736,3
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	113 373 836,04	92 284 736,3
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,0
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,0
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,0
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,0
Titres de créances	0,00	0,0
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,0
Titres de créances négociables	0,00	0,0
Autres titres de créances	0,00	0,0
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,0
Organismes de placement collectif	1 525 914,00	4 600 979,
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 525 914,00	4 600 979,5
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,0
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,0
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,0
Autres organismes non européens	0,00	0,0
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,0
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,0
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,0
Titres empruntés	0,00	0,0
Titres donnés en pension	0,00	0,0
Autres opérations temporaires	0,00	0,0
Instruments financiers à terme	0,00	0,0
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,0
Autres opérations	0,00	0,0
Autres instruments financiers	0,00	0,0
CRÉANCES	76 602,00	26 466,0
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,0
Autres	76 602,00	26 466,0
COMPTES FINANCIERS	49 710,36	171 840,9
Liquidités	49 710,36	171 840,9
TOTAL DE L'ACTIF	115 026 062,40	97 084 022,8

BILAN PASSIF AU 30/09/2021 EN EUR

	30/09/2021	30/09/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	110 080 777,59	95 436 905,07
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	4 335 767,45	805 702,16
Résultat de l'exercice (a,b)	489 361,81	260 513,99
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	114 905 906,85	96 503 121,22
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	120 155,55	580 901,58
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	120 155,55	580 901,58
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	115 026 062,40	97 084 022,80

⁽a) Y compris comptes de régularisation

⁽b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2021 EN EUR

	30/09/2021	30/09/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/09/2021 EN EUR

	30/09/2021	30/09/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 864 363,85	1 876 983,53
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	1 864 363,85	1 876 983,53
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	1 233,65	1 774,55
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	1 233,65	1 774,55
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	1 863 130,20	1 875 208,98
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 373 746,57	1 561 033,46
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	489 383,63	314 175,52
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-21,82	-53 661,53
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	489 361,81	260 513,99

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé cidessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts:

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps:

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan:

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013391513 - EXPORT EUROPE - PALATINE R : Taux de frais maximum de 2,00% TTC

FR0010915207 - EXPORT EUROPE PARTS C&M FINANCES: Taux de frais maximum de 1,20% TTC

FR0010915181 - EXPORT EUROPE PARTS PALATINE: Taux de frais maximum de 1,20% TTC

Commission de surperformance

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du FCP et celle de l'indicateur de référence défini ci-après majorée de 3% pour les parts Palatine et C&M Finances et majorée de 2,2% pour les parts Palatine R, sur l'exercice comptable qui débute le lendemain du dernier jour ouvré à la Bourse de Paris du mois de septembre et s'achève le dernier jour de bourse du mois de septembre de l'année suivante.

L'indicateur de référence est égal à l'indice Stoxx Europe 50 Dividendes Nets Réinvestis calculé quotidiennement, en cours de clôture, et publié par Stoxx Ltd. La performance du FCP nette de frais est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative. Cette dernière inclut la capitalisation des revenus encaissés par le FCP.

La commission de surperformance représente 10% de la différence positive entre la performance du FCP et celle de l'indicateur de référence Stoxx Europe 50 DNR + 3,00 % pour les parts Palatine et C&M Finance, Stoxx Europe 50 DNR + 2,20 % pour la part Palatine R.

Si en cours d'exercice, la performance des parts du FCP, depuis le début de l'exercice, est supérieure à ces seuils, calculés sur la même période, cette surperformance fera l'objet d'une provision au titre de la commission de surperformance lors du calcul de la valeur liquidative. Dans le cas d'une sous-performance des parts du FCP entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette part variable ne sera définitivement perçue à la clôture de l'exercice comptable que si, sur l'exercice, la performance des parts du FCP nette de frais est supérieure à l'indicateur de référence +3,00 % pour les parts Palatine et C&M Finance et l'indicateur de référence + 2,20 % pour la part Palatine R.

Cette commission de surperformance sera directement imputée au compte de résultat du FCP.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées
Parts EXPORT EUROPE - PALATINE R	Capitalisation	Capitalisation
Parts EXPORT EUROPE PARTS C&M FINANCES	Capitalisation	Capitalisation
Parts EXPORT EUROPE PARTS PALATINE	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2021 EN EUR

	30/09/2021	30/09/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	96 503 121,22	74 695 941,68
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	16 672 043,84	58 930 351,11
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-23 644 995,74	-36 373 060,96
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	6 148 020,54	5 121 911,54
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 402 856,87	-4 784 929,35
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-261 603,02	-366 333,40
Différences de change	129 532,29	-321 383,06
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	20 273 260,96	-713 551,86
Différence d'estimation exercice N	29 045 646,58	8 772 385,62
Différence d'estimation exercice N-1	-8 772 385,62	-9 485 937,48
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	489 383,63	314 175,52
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	114 905 906,85	96 503 121,22

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 710,36	0,04
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORSBILAN $^{(r)}$

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	49 710,36	0,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

 $^{(\}mbox{\ensuremath{^{'}}}\mbox{\ensuremath{}$

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 Devise 2 GBP CHF		Devise 3		Devise N Autre(s)			
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	3 908 149,61	3,40	1 334 344,65	1,16	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES: VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/09/2021
CRÉANCES		
	Coupons et dividendes en espèces	76 602,00
TOTAL DES CRÉANCES		76 602,00
DETTES		
	Frais de gestion fixe	120 155,55
TOTAL DES DETTES		120 155,55
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-43 553,55

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part EXPORT EUROPE - PALATINE R		
Parts souscrites durant l'exercice	20 535,456	2 617 632,54
Parts rachetées durant l'exercice	-85 618,260	-10 742 751,09
Solde net des souscriptions/rachats	-65 082,804	-8 125 118,55
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	29 820,286	
Part EXPORT EUROPE PARTS C&M FINANCES		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	28 842,000	
Part EXPORT EUROPE PARTS PALATINE		
Parts souscrites durant l'exercice	60 050,353	14 054 411,30
Parts rachetées durant l'exercice	-51 806,565	-12 902 244,65
Solde net des souscriptions/rachats	8 243,788	1 152 166,65
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	391 762,740	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part EXPORT EUROPE - PALATINE R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part EXPORT EUROPE PARTS C&M FINANCES	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part EXPORT EUROPE PARTS PALATINE	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2021
Parts EXPORT EUROPE - PALATINE R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	148 815,38
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts EXPORT EUROPE PARTS C&M FINANCES	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	83 116,65
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts EXPORT EUROPE PARTS PALATINE	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 141 814,54
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2021
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2021
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			1 525 914,00
Instruments financiers à terme	FR0000299877	PALATINE INSTITUTIONS	1 525 914,00 0,00
Total des titres du groupe			1 525 914,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2021	30/09/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	489 361,81	260 513,99
Total	489 361,81	260 513,99

	30/09/2021	30/09/2020
Parts EXPORT EUROPE - PALATINE R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-11 823,07	-38 401,00
Total	-11 823,07	-38 401,00

	30/09/2021	30/09/2020
Parts EXPORT EUROPE PARTS C&M FINANCES		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	34 363,39	16 616,43
Total	34 363,39	16 616,43

	30/09/2021	30/09/2020
Parts EXPORT EUROPE PARTS PALATINE		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	466 821,49	282 298,56
Total	466 821,49	282 298,56

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2021	30/09/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	4 335 767,45	805 702,16
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	4 335 767,45	805 702,16

	30/09/2021	30/09/2020
Parts EXPORT EUROPE - PALATINE R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	160 049,60	90 262,12
Total	160 049,60	90 262,12

	30/09/2021	30/09/2020
Parts EXPORT EUROPE PARTS C&M FINANCES		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	286 266,39	50 101,20
Total	286 266,39	50 101,20

	30/09/2021	30/09/2020
Parts EXPORT EUROPE PARTS PALATINE		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	3 889 451,46	665 338,84
Total	3 889 451,46	665 338,84

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/09/2017	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021
Actif net Global en EUR	86 063 698,65	84 818 077,88	74 695 941,68	96 503 121,22	114 905 906,85
Parts EXPORT EUROPE - PALATINE R en EUR					
Actif net	0,00	0,00	5 747 913,94	10 737 622,33	4 234 397,11
Nombre de titres	0,00	0,00	50 356,692	94 903,090	29 820,286
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	114,14	113,14	141,99
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,88	0,95	5,36
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,73	-0,40	-0,39
Parts EXPORT EUROPE PARTS C&M FINANCES en EUR					
Actif net	30 821 430,20	32 264 308,12	6 027 758,96	5 997 094,86	7 586 951,87
Nombre de titres	160 386,000	160 496,000	28 917,000	28 842,000	28 842,000
Valeur liquidative unitaire	192,17	201,02	208,45	207,92	263,05
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	13,33	7,43	1,62	1,73	9,92
Capitalisation unitaire sur résultat	1,04	1,13	2,36	0,57	1,19
Parts EXPORT EUROPE PARTS PALATINE en EUR					
Actif net	55 242 268,45	52 553 769,76	62 920 268,78	79 768 404,03	103 084 557,87
Nombre de titres	287 627,022	261 559,888	302 004,451	383 518,952	391 762,740
Valeur liquidative unitaire	192,06	200,92	208,34	207,99	263,13
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	13,32	7,43	1,62	1,73	9,92
Capitalisation unitaire sur résultat	1,03	1,14	2,36	0,73	1,19

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADIDAS NOM.	EUR	5 000	1 359 000,00	1,18
COVESTRO AG	EUR	65 200	3 868 968,00	3,37
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	70 000	2 486 750,00	2,17
KION GROUP AG	EUR	19 000	1 536 340,00	1,34
SAP SE	EUR	37 200	4 347 936,00	3,78
TOTAL ALLEMAGNE			13 598 994,00	11,84
FRANCE				
AIR LIQUIDE	EUR	32 276	4 472 808,08	3,89
BIOMERIEUX	EUR	14 600	1 438 976,00	1,26
BUREAU VERITAS	EUR	171 800	4 588 778,00	3,99
CAPGEMINI SE	EUR	21 200	3 819 180,00	3,32
DASSAULT SYST.	EUR	97 900	4 451 023,50	3,87
ESSILORLUXOTTICA	EUR	14 000	2 317 000,00	2,01
HERMES INTERNATIONAL	EUR	3 727	4 459 355,50	3,89
L'OREAL	EUR	10 500	3 746 925,00	3,26
LEGRAND SA	EUR	41 400	3 840 264,00	3,34
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	15 070	9 344 907,00	8,13
MICHELIN - CATEGORIE B	EUR	13 000	1 726 400,00	1,50
PERNOD RICARD	EUR	28 700	5 473 090,00	4,77
SAFRAN SA	EUR	22 200	2 434 452,00	2,12
SANOFI	EUR	59 000	4 901 720,00	4,27
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	35 710	5 138 669,00	4,47
TOTALENERGIES SE	EUR	84 100	3 476 273,50	3,03
VINCI (EX SGE)	EUR	60 500	5 454 075,00	4,75
TOTAL FRANCE			71 083 896,58	61,87
IRLANDE				
KERRY GROUP PLC-A	EUR	13 300	1 542 800,00	1,34
SMURFIT KAPPA GROUP PLC	EUR	72 000	3 267 360.00	2,84
TOTAL IRLANDE	20.1	12 000	4 810 160,00	4,18
PAYS-BAS				,,,,
ASML HOLDING NV	EUR	11 730	7 576 407,00	6,59
KONINKLIJKE DSM	EUR	9 500	1 641 125,00	1,43
QIAGEN	EUR	30 000	1 343 700,00	1,17
ROYAL PHILIPS	EUR	52 000	1 993 680,00	1,74
STELLANTIS NV	EUR	102 000	1 690 752,00	1,47
TOTAL PAYS-BAS	LOIX	102 000	14 245 664,00	12,40
ROYAUME-UNI			14 243 004,00	12,40
ASTRAZENECA PLC	GBP	37 500	3 908 149,61	3 40
LINDE PLC	EUR	17 152	4 392 627,20	3,40 3,82
	LUK	17 132		
TOTAL ROYAUME-UNI			8 300 776,81	7,22
SUISSE NESTLE NOM	CLIE	10 000	1 224 244 05	1 10
NESTLE NOM.	CHF	12 800	1 334 344,65	1,16
TOTAL SUISSE TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un			1 334 344,65	1,16
marché réglementé ou assimilé			113 373 836,04	98,67

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL Actions et valeurs assimilées			113 373 836,04	98,67
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
PALATINE INSTITUTIONS	EUR	600	1 525 914,00	1,32
TOTAL FRANCE			1 525 914,00	1,32
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			1 525 914,00	1,32
TOTAL Organismes de placement collectif			1 525 914,00	1,32
Créances			76 602,00	0,07
Dettes			-120 155,55	-0,10
Comptes financiers			49 710,36	0,04
Actif net			114 905 906,85	100,00

Parts EXPORT EUROPE PARTS C&M FINANCES	EUR	28 842,000	263,05
Parts EXPORT EUROPE PARTS PALATINE	EUR	391 762,740	263,13
Parts EXPORT EUROPE - PALATINE R	EUR	29 820,286	141,99